

La maîtrise des services publics urbains organisés en réseaux

11	
SOMMAIRE	Page
AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mardi 24 avril 2001	
PRÉSENTATION	1
CHAPITRE I - L'ÉTAT DE LA PROBLÉMATIQUE	7
A - DÉFINITION ET FONDAMENTAUX	9
B - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	11
C - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	13
D - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	15
E - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	17
F - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	19
G - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	21
H - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	23
I - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	25
J - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	27
K - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	29
L - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	31
M - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	33
N - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	35
O - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	37
P - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	39
Q - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	41
R - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	43
S - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	45
T - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	47
U - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	49
V - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	51
W - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	53
X - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	55
Y - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	57
Z - LES DÉFINITIONS DE LA MAÎTRISE DES SERVICES PUBLICS URBAINS	59

Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : [Avis](#)

Traité par : Section du Cadre de vie

Adopté le : 24/04/2001

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Martinand Claude

[Télécharger le texte](#)

PRÉSENTATION

Pour mieux maîtriser leurs réseaux urbains, les élus locaux ont d'abord besoin de mieux définir les missions de services public et de pouvoir choisir librement, et de manière réversible, entre la régie et la gestion déléguée. Pour équilibrer le rapport de force avec les grands groupes privés ou publics, ils doivent s'organiser en réseaux d'échanges d'expériences, disposer d'informations permettant la comparaison des performances, développer le débat public et bénéficier de l'appui éclairé d'une Haute Autorité des services publics locaux.

Descripteur Eurovoc :

service public, transport urbain, infrastructure de transport, France